

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 17

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187685>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dzouveno luron, que l'irè lou fràrè daou Savoyà et que vindai dai lottès, que l'irant bin tant ballès que lou tenolier s'in letsivè dza lè pottès.

— « Dis-vai, Lisette », que dese à sa fenna, « te vai ci galé luron que veind çau superbès lottès ? Eh bin ! tè faut in atsetà pliein ton panà, que no pouessin no z'in regâlâ à l'hotô !

— Mâ te sá praou, que lai reponde sa fenna, que ne no restè pie rin d'erdzin po lè payi !

— Ne t'inquiéta, vilhie bedouma, va pi lè z'atsetà, et pu quand foudra la mounia, te mè fari signo et mè trovéri iqué po réglià lè z'afférès.

Quand lo tenolier sè fut moussi derrai lè cose-naires que l'étant perque, la Lisette s'approtsa daou dzouveno Savoyà, et atseta quattro livrés dè pesson, que cin fe six francs. Mâ quand faille payi, lo tenolier s'avancè et dit à l'autrou : « Tè cognaisso praou, t'i lou frârè à m'n'ami Djan-Marie dè la Toi-Rionda. Eh bin, ye su in compto avoué li et te lai deri que lai payéri sè lottès quand mè rapportéra ma lotta. »

Lou pourro dzouveno ne sut què repondre et Diu sâ lou fricot que firant lou tenolier, sa fenna et lè z'amis.

Quoques senannès apri, vaitse Djan-Marie que l'arrevè à La Toi. — « Sâlu, m'n'ami tenolier ! ye vigno teri l'erdzin dè mè lottès ; baille mè vai mè six francs ! »

— As-to rapportâ ma lotta, repond lo tenolier ?

— Aoh ! lou diabe te raoudzai avoué ta lotta ! ne vaut pas dou francs et n'est rin qu'onna vilhie critse. L'é aoubliaïe din lou carcagnou et la tè rapportéri praou on iadzo que revindri per ique. Pâye adi mè lottès et tè rapportéri ta lotta !

— Diabe lou batze, lai reponde lou tenolier in verin lè talons ; yé medzi tè lottes ; garda ma lotta, et no sarin quitto. A revaire !

Plusieurs journaux, entr'autres l'*Estafette* de jeudi, ont donné l'origine du mot *binette*, que nous entendons à tout propos. Nous venons ajouter quelques détails curieux à ce qui a été publié à ce sujet.

Binette ou *Binet* était un coiffeur de Louis XIV, et c'est à lui que reviendrait l'idée de ces énormes perruques dont s'affublaient, à cette époque, les magistrats, les médecins, les docteurs, se figurant qu'une telle coiffure donnait de la dignité. Le premier qui porta perruque dut être un roi chauve, et alors tous les courtisans de se faire tondre à qui mieux mieux, et de porter perruque pour plaisir au souverain. Tout est imitation dans ce monde ; on sait que Marie-Louise était douée d'une gorge opulente, et que sa taille était singulièrement réduite ; de là la mode des tailles courtes, ramassées, et des corsets.

Mais revenons à *Binette*. On montre encore, à Versailles, le *cabinet des perruques* du grand roi, le cabinet des *binettes*. Là, dans une vaste armoire fermée à glaces, posaient avec dignité ces perruques solennelles ; et à la place d'honneur, figurait une perruque dorée que le roi avait portée le 7 février 1662, au palais des Tuilleries, dans le rôle de Phœbus, lors d'une représentation théâtrale.

Le peuple, qui fait de l'archéologie sans le savoir, a conservé ce mot de *binettes*, et il n'est personne

qui n'ait entendu quelque malin gamin, s'écrier à la vue d'un personnage à visage grotesque ou ridicule : « Oh ! c'te *binette* ! *Binette* et *figure*, c'est tout un. On a une belle *binette* ou une laide *binette*, selon que l'on a une laide ou belle physionomie. Mais dire de quelqu'un que c'est une *binette*, simplement et sans le secours d'aucune épithète, c'est déclarer que ce quelqu'un est tout bonnement une ganache, un vieillard absurde et radoteur, un idiot.

Un littérateur facétieux, M. Commerson, a fait un livre intitulé : les *Binettes contemporaines*, où sont grotesquement parodiées les biographies de quelques contemporains célèbres.

Hector et Achille.

VIII

— Comment ! et ce vif chagrin qu'elle a éprouvé dernièrement ?

— Je vous avoue que je ne sais pas de quoi vous voulez parler, dit Agathe, littéralement ahurie. Cécile n'a pas été malade, n'a éprouvé aucun chagrin.

— Vraiment, ma chère, dit Adolphine légèrement impatientée, vous perdez bien vite la mémoire... Ce mariage, enfin, qui a été rompu d'une manière si effroyable...

A ces mots et sans lui donner le temps de finir, Agathe fut prise d'un de ces accès d'ilarité intenses, prolongés, interminables, qui anéantissent ceux qui les causent, surtout lorsqu'ils se demandent en vain en quoi et comment ils ont pu les provoquer.

— Cécile ! s'écria la jeune fille lorsqu'elle eut retrouvé la force de parler tout en continuant à rire, — Cécile ! Cécile ! viens vite !

Cécile et son compagnon accoururent en toute hâte, croyant d'abord à un accident ; l'air joyeux d'Agathe les rassura promptement.

— Dis donc, Cécile, Adolphine me demande de tes nouvelles... Donne-lui-en toi-même.... Es-tu consolée de la perte d'Hector ?

Cécile partit à son tour d'un irrésistible éclat de la plus franche gaîté, et Agathe se remit de la partie, à la grande stupéfaction de M. et de Mme La Bernardière, qui se regardaient l'un l'autre, regardaient les jeunes filles riant aux larmes, et ne comprenaient rien.

— Mais, dit enfin Albert, qu'y a-t-il donc ? Est-ce que... ce mariage... cette histoire... serait...

— Un poisson d'avril ! éclatèrent ensemble les deux folles. MM. P... d'A... ! MM. Hector et Achille, poissons d'Avril !... Vous n'avez donc pas compris ?

Et les rires de recommencer de plus belle.

Les deux époux restaient froids, incapables d'ouvrir la bouche.

Enfin la jeune femme, d'un air pincé :

— Il me semble que d'autres auraient pu s'y tromper. Qui, du reste, vous aurait supposé capables d'une machination pareille ? et dans quel but ?...

— Dans quel but ? répliqua Cécile après des efforts inouïs pour reprendre son sérieux ; dans le but d'avoir de vos nouvelles. Voyez si nous attachons du prix à votre prose, puisque, pour en obtenir, nous faisons des frais d'imagination aussi considérables.

Et les deux espiègles repartirent d'un nouvel éclat, sans essayer cette fois de se retenir.

— Cécile a raison, ajouta Agathe ; comment avez-vous pu vous y tromper ? Nous n'avons pas douté un seul instant que vous n'eussiez, dès le début, éventé la mèche, et que nous ne fissions tout le temps partie carrée, vous riant à Paris avec votre mari, des billevesées que nous vous écrivions, et nous deux nous en donnant à cœur joie de notre côté, certaines que votre bonne foi n'était